

À PROPOS DU MINISTÈRE FEMININ

Par Frédéric de Coninck
Sociologue, Paris

Je voudrais cadrer d'emblée le sens et la portée de mon intervention dans ce débat. Je ne suis pas un théologien professionnel. Je ne parlerai donc pas au nom d'une compétence théologique particulière, mais comme spécialiste des sciences humaines¹. Je parlerai également en homme soucieux d'écouter et de comprendre la parole de Dieu.

Comprendre, c'est précisément ce qui me paraît difficile aujourd'hui. Que voulait dire l'apôtre Paul quand il s'exprimait sur ce sujet ? Il nous est bien difficile de le dire : « Cependant elle sera sauvée en devenant mère ! » Franchement, de telles phrases me laissent rêveur. Or je pense que les sciences humaines peuvent nous permettre de reprendre pied dans ces textes aujourd'hui, peuvent nous permettre de retrouver le fil perdu.

Je refuse d'emblée deux attitudes. L'une consisterait à obéir sans comprendre, c'est-à-dire à observer la forme, en ignorant tout du fond. Pour moi, c'est tout simplement du légalisme, Jésus-Christ nous appelle, je crois, à une autre vie : « Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur reste dans l'ignorance de ce que fait son maître ; je vous appelle amis, parce que tout ce que j'ai entendu auprès de mon Père, je vous l'ai fait connaître » (Jn 15,15). L'autre attitude que je récuse tendrait à dire que ces textes déroutants sentent le moisi, que Paul a été victime de son époque, et qu'il vaut mieux les laisser de côté. Que Paul ait été victime de son époque me paraît douteux, et on verra au fil de cette étude que c'est même extrêmement douteux. Au fond, ces deux attitudes se rejoignent dans le même refus de chercher à comprendre ce que disent ces textes.

Voilà donc le sens de mon propos, parvenir avec les outils que mettent à notre disposition les sciences humaines, à franchir la distance culturelle qui nous sépare de ces textes. Je ne crois pas que nous ayons

¹ Je suis chercheur en sociologie.

une supériorité foncière sur les hommes du premier siècle, je pense simplement que notre compréhension ne suit pas les mêmes voies, et qu'il faut donc effectuer un travail de traduction avant d'en venir à des conséquences pratiques².

I. LA CIRCULATION DE LA PAROLE DANS L'ÉGLISE

Mais si nous voulons parvenir à nos fins, il nous faut faire un assez long détour.

Le premier élément qui arrête le sociologue dans ce débat est la question de la circulation de la parole dans l'Église. En effet, rien de moins anodin, en sociologie, que cette circulation. La parole autorisée, la parole de celui qui dit le vrai, de celui qui prononce la vérité officielle, définit toujours les axes du pouvoir dans une société. Tout groupe social désignera ses ennemis comme des crétins ou des fous, des personnes qui parlent sans savoir. Le pouvoir du technocrate est de repousser les contestataires dans l'incompétence. Le porte-parole d'un parti politique est toujours quelqu'un qui épouse parfaitement la ligne du parti en question, qui en exprime l'idéal.

Nous avons écrit naguère, une étude présentant ce que l'on pourrait appeler une sociologie biblique de la connaissance³. En conclusion de cette étude, nous nous étions intéressés aux liens entre vérité et circulation de la parole. Retraçons-en les grandes lignes. La vérité est captive de l'injustice, comme le dit l'apôtre Paul (Rm 1,18), et cette injustice se manifeste précisément en faisant taire ceux qui portent la vérité. Dieu intervient régulièrement pour parler à la place de ceux que l'on bâillonne, ou pour rendre la parole à ceux qui en étaient privés. Ainsi Dieu apostrophant Caïn lui dit : « Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie du sol jusqu'à moi » (Gn 4,10). Dieu parle à la place d'Abel qui ne le peut plus. Une prophétie clé de Joël, citée par Pierre le jour de la Pentecôte dit ceci : « Je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes, même sur les serviteurs

² Il faut être très clair quand on utilise un savoir à côté du texte biblique. Les auteurs bibliques se sont toujours appuyés sur le savoir de leur époque pour parler un langage compréhensible. Néanmoins, ce savoir reste toujours au service de ce qu'il veulent dire et non l'inverse. C'est ainsi que nous essayons de procéder : que le savoir que nous mobilisons reste au service du texte biblique.

³ Frédéric de Coninck, « Connaissance et amour », *La Revue Réformée*, n° 147, 1986.

et sur les servantes » (Joël 3,1-2). On s'étonne qu'après avoir parlé de toute chair, le texte spécifie, des fils, des filles, des jeunes, des vieillards, des serviteurs et des servantes. Mais il s'agit précisément de tous ceux qui n'avaient pas le droit à la parole : les jeunes n'avaient pas encore le droit à la parole, et les vieillards étaient fréquemment considérés comme déclinants, quand aux serviteurs et aux servantes, il était quasi-évident qu'ils n'avaient rien à dire.

Toute société tend à réglementer la circulation de la parole en son sein, en posant *a priori* des règles qui disqualifient ceux que l'on veut faire taire. Ainsi on voit les juifs s'étonner : « comment connaît-il les Ecritures, lui qui n'a pas étudié ? » (Jn 7,15). Jésus est mis en question avant même d'avoir parlé, du fait qu'il n'a pas suivi la voie éducative normale. Citons un autre exemple : « Y a-t-il quelqu'un des chefs ou des pharisiens qui ait cru en lui ? Mais cette masse qui ne connaît pas la loi, ce sont des maudits ! » (Jn 7,47-48). L'argument peut se résumer de la sorte : puisque nous, qui savons, ne sommes pas d'accord avec lui, c'est donc qu'il est dans l'erreur. Ainsi l'origine sociale, l'origine géographique (Jn 7,52), ou le passé scolaire, sont autant de facteurs clivants tendant à contester à l'autre son droit à la parole.

Contre cette vision d'une connaissance inégalement répartie, les prophètes et les auteurs néo-testamentaires vont insister sur le fait que Dieu instruit directement tout homme. « Tous me connaîtront, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand » (Jr 31,33-34, cf. également Es 54,13 et Jn 6,45). On notera encore l'insistance : « tous du plus petit jusqu'au plus grand. »

Et c'est le rôle du prophète, pendant tout la période royale, de contester le monopole de la vérité que le roi voudrait s'arroger. Le prophète dit ce que le roi ne veut pas entendre. Il fait résonner la parole de Dieu là où on cherche à la museler.

L'Eglise est précisément ce lieu où on ne prend plus prétexte des différences instituées, et où la prophétie peut retentir, venant des fils et des filles : « En Christ il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous vous n'êtes qu'un avec Jésus-Christ » (Gal 3,28), et une notation du même type est reprise à propos de la connaissance en Col 3,10-11 : « Vous avez revêtu l'homme nouveau, celui qui, pour accéder à la connaissance, ne cesse d'être renouvelé à l'image de son créateur ; là il n'y a plus Grec et Juif, circoncis et incirconcis, barbare et Scythe, esclave, homme libre, mais Christ : il est tout et en tous. »

Ainsi il est clair pour moi que la parole des filles et des servantes doit circuler dans l'Eglise, et *a fortiori* celle des femmes, et qu'elle doit circuler avec la même autorité que celle que l'on confère à une prophétie.

Maintenant les femmes ont-elles le même rapport à la parole que les hommes ? La réponse est non.

II. UNE DESCRIPTION DE LA DIFFÉRENCE HOMME/FEMME, AU TRAVERS DE LA THÉORIE PSYCHANALYTIQUE

« Les mots n'ont pas pour les femmes le même sens que pour les hommes. » Voilà ce que nous dit Françoise Dolto⁴. En effet la psychanalyse ne pose pas l'homme et la femme comme des équivalents⁵. Et les différences qu'elle dessine vont nous permettre d'avancer dans notre sujet.

Pour comprendre les axes de cette différence, il nous faut remonter jusqu'aux premiers mois de la vie de l'être humain. L'enfant pendant les premiers mois de sa vie ne fait pas la différence entre lui et sa mère. Il vit dans une sorte de fusion, où il n'a pas conscience d'exister comme séparé du reste du monde. Si cet état se prolonge il provoque la folie : la personne ne parvient pas à développer un rapport correct à la réalité, elle ne parvient même pas à avoir une image claire d'elle-même, tout venant s'emmêler et se confondre. Les premiers pas hors de cette fusion vont pousser tous les enfants (garçons ou filles), à s'identifier dans un premier temps, à leur mère⁶. Cette première identification est encore bien balbutiante, elle est appelée *stade du miroir*. L'enfant voit sa mère comme une personne distincte de lui, mais comme étant encore un miroir de lui-même. La mère n'est pas encore

⁴ Françoise Dolto, *Sexualité féminine*, Paris, Scarabée et Compagnie, 1982, Le livre de poche, p. 280.

⁵ Ici il faut préciser deux points. Pourquoi recourir à la psychanalyse ? Parce que c'est la seule branche des sciences humaines qui construise une différence entre l'homme et la femme, et qui ne lui donne pas le statut d'illusion. Donc, dans notre démarche qui vise à comprendre, nous sommes allés chercher ce que la psychanalyse pouvait nous apporter. Nous ne lui conférons ni rôle prééminent, ni autorité particulière. Elle ne nous intéresse que si elle nous permet de comprendre.

Ensuite, dans tout ce paragraphe, nous allons accentuer les différences homme/femme. Il est clair que pour la psychanalyse, l'homme et la femme sont avant tout des êtres humains et qu'ils présentent donc nettement plus de similitudes que de différences. Mais c'est la règle du jeu, nous voulons mettre en évidence des différences pour pouvoir ensuite donner sens aux textes bibliques qui parlent de cette différence.

⁶ Cf. Jacques Lacan, *Les complexes familiaux*, nouvelle édition, Paris, Navarin, 1984.

vraiment autre, elle n'est plus un prolongement, mais elle est encore semblable à soi. C'est le père qui va introduire l'altérité dans ce jeu de miroirs. L'enfant s'aperçoit que les désirs de sa mère ne sont pas tournés uniquement vers lui, mais également vers le père⁷, le père apparaît ainsi comme l'empêcheur de tourner en rond, celui qui vient rompre la belle harmonie entre l'enfant et sa mère. La figure du père qui apparaît alors, est celle de celui qui interdit, du *porteur de la loi*. Le père est également représenté comme tout-puissant du fait qu'il parvient à capter le désir de la mère, et à imposer la loi. Cette toute-puissance menaçante et interdisante est associée au fait que le père porte un membre viril. Voilà résumé en quelques phrases le début de l'histoire de l'être humain.

A partir de ce point, les destinées des hommes et des femmes vont diverger. Le garçon voit qu'il a un membre semblable à celui de son père, dès lors il va rentrer dans un rapport de compétition avec le détenteur de la toute-puissance. Il désire prendre la place de son père, et, en même temps, il a peur que son père gagne. Ce conflit va finir par se résoudre dans un contrat que le fils et le père passent ensemble : le père reconnaît son fils comme une personne à part entière qu'il s'engage à ne pas écraser de sa toute-puissance, et le fils reconnaît l'autorité du père. Le fils commence à s'inscrire dans la destinée du père qu'il sera plus tard et s'identifie à son propre père dans la mesure où il reconnaît dans la fonction masculine sa place. La fille, pour sa part, ne possède pas l'insigne de la toute-puissance et de la loi, et toute sa vie elle s'éprouvera comme manquante de ce point de vue. Les hommes s'éprouvent bien sûr également comme manquants, mais les femmes portent au cœur d'elles-mêmes un manque plus radical⁸. La fille va alors s'identifier à sa mère, et entretenir avec son père un rapport de séduction.

De toute cette histoire il va résulter que les hommes et les femmes auront un rapport complètement différent à la loi et à l'altérité. L'homme a dû s'identifier à sa mère, puis à son père. Il a donc changé radicalement d'identification, ce qui constitue une première expérience

⁷ Même quand le père n'est pas physiquement présent, le désir de la mère évoque un père symbolique.

⁸ Sur ce point en particulier, il faut répéter que tout être humain est essentiellement manquant. L'homme d'ailleurs voudrait pouvoir donner la vie, et, par certains côtés, voudrait donc être une femme. Quand nous disons « manque plus radical », il s'agit donc d'une question de degré. Par ailleurs le manque de l'homme et de la femme n'est pas exactement le même. L'homme va chercher à se forger des enfants spirituels, la femme va chercher à aménager son rapport à l'autorité.

de l'altérité. De plus il lui reste peu d'éléments de son identification sur le mode du miroir, dans la mesure où il a changé de modèle. Enfin il s'est reconnu très tôt comme étant du côté de celui qui prononce l'altérité dans le couple mère-enfant. La fille ne connaît pas d'épisodes aussi violents. Elle s'identifie depuis le début à la même personne. Chez elle vont subsister des éléments de sa première identification, sur le mode du miroir et de l'identique, et elle se place enfin du côté de celle qui est proche de l'enfant. Pour toutes ces raisons on peut dire que, toute sa vie, le problème de l'homme sera la proximité, et le problème de la femme, la distance ou l'altérité. L'homme aura du mal à se rendre proche, la femme à prendre du recul. Le rapport à la parole des hommes et des femmes sera donc différent : la femme mal à l'aise pour prononcer la loi ou la parole d'autorité, l'homme gêné pour dialoguer dans la proximité.

C'est sur le fond de ces considérations que nous allons nous attarder un peu au commentaire que fait, dans un cadre psychanalytique, Marie Balmory de la chute et de la malédiction qui s'en suit⁹. Le serpent est évidemment un symbole phallique, il symbolise donc cette toute-puissance dont la femme se sent privée. Le serpent la tente d'ailleurs en lui offrant cette toute-puissance, sous les auspices de l'omniscience (connaître le bien et le mal)¹⁰. La femme est donc séduite par ce symbole de l'omnipotence, et l'homme ne remplit pas son rôle d'édicteur de la loi, il mange sans poser de question à sa femme, sans prendre de distance par rapport à l'offre qu'elle lui fait.

Les conséquences de cet acte sont décrites par Dieu quand il parle au serpent : « J'établirai une inimitié entre toi et la femme, entre ta semence et sa semence. » Citons ici explicitement le commentaire de Marie Balmory : « Le diabolique [...] trouvera comme ennemi en face de lui ce qui, en ce monde, est l'autre [...] : l'autre de celui qui a le pouvoir, l'autre de celui qui a la différence positive [...] Tout ceux qui

⁹ Marie Balmory, *Le sacrifice interdit, Freud et la Bible*, Paris, Grasset, 1986.

¹⁰ On n'est pas obligé de croire que le serpent est un symbole phallique. Ce qui est certain, c'est que le serpent propose à la femme l'omniscience qui est un des avatars de la toute-puissance, et il ajoute vous serez comme des dieux, ce qui ne laisse guère de doute. Par ailleurs, dans les religions antiques, le serpent est considéré comme un animal sacré à cause de sa mue au printemps. Il change d'enveloppe régulièrement, donc il doit posséder une force de vie qui lui permet de renouveler son corps régulièrement. Le serpent symbolise alors une force qui touche à l'immortalité, donc encore une fois à la toute-puissance (cf. Mircea Eliade, *Traité d'histoire des religions*, Paris, Payot, 1964). Il est d'ailleurs assez intéressant d'observer que ce symbole d'immortalité intervient dans le cadre d'une menace de mort : « si tu manges de ce fruit tu mourras. »

ne sont pas comme : l'étranger, le pauvre, le mal fichu, le fou, celui qui n'a pas. [...] Il y aura inimitié, inamitié entre le pouvoir installé qui se croit complet – le diabolique phallique – et l'autre, celui qui n'a pas les insignes de cette puissance¹¹. »

Désormais, le manque de la femme va être exploité par celui qui possède le pouvoir. Les désirs de la femme la portent toujours vers son mari, mais « il dominera sur toi. » Une compensation est quand même offerte à la femme à travers l'enfantement : sa descendance écrasera la tête du serpent. Et en effet l'enfantement est souvent vécu par les femmes comme un substitut à leur manque initial. L'écrasement du serpent viendra du rejeton auquel la femme aura donné le jour.

III. LE VÉCU HISTORIQUE DE LA DIFFÉRENCE HOMME/FEMME

Cette inimitié entre les puissants et la femme n'a été que trop vérifiée dans l'histoire. La prise de distance plus naturelle de l'homme l'a conduit à rationaliser davantage les situations, tandis que la femme les éprouvait davantage directement dans son corps. Dès lors pour les grecs qui avaient une sainte horreur du corps, et pour qui le salut passait par l'évasion du matériel grâce à la pensée, la femme est devenue le symbole même de la chair, de tout ce qui attache l'homme à la matérialité mauvaise. Philon d'Alexandrie, juif hellénisant, qui habitait en Egypte à l'époque de Jésus-Christ, décrit ainsi les femmes comme précipitant les hommes dans le mal, car elles représentent le corps, et les passions. Sarah échappe au lot commun, mais la description qu'il en donne est édifiante : Sarah marque une remontée, car elle est stérile et donc vouée à une fécondité supérieure, sa stérilité est en effet la marque d'une impuissance pour le mal ; ensuite Sarah a vieilli, et a donc heureusement dépassé « ce qu'ont les femmes. » En bref, Sarah est élue car elle n'est plus une femme. On voit émerger ici la figure de la vierge, véritable femme masculinisée, concevant hors de la chair, et privée des insignes de la féminité¹².

La femme sera régulièrement exclue du domaine de la loi et du pouvoir, c'est-à-dire de toutes les activités publiques ou culturelles. Le sociologue Pierre Bourdieu, étudiant la société kabyle au début des années 60, a retrouvé ces oppositions symboliques¹³. La femme est

¹¹ *Op. cit.*, p. 267.

¹² Cf. Jacques Cazeaux, *Philon d'Alexandrie*, Supplément au Cahier Evangile n° 44, Paris, Cerf, 1983.

¹³ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 1980, cf.

cantonnée dans la maison, et l'intérieur même de la maison est divisé en une partie masculine et une partie féminine. La partie féminine est obscure et humide, c'est là qu'ont lieu le sommeil, l'acte sexuel, l'accouchement et la mort. La partie masculine est la partie noble et lumineuse, lieu de la vie sociale à l'intérieur du foyer : c'est là que l'on reçoit l'invité, que l'on fait le feu, et que la femme tisse les habits qui seront portés à l'extérieur. L'homme ne rentre pas dans la maison sans sacrifier à des rites de conjuration, car il a le sentiment de rentrer dans un monde qu'il ne maîtrise pas, un monde obscur et menaçant. Et on retrouve dans le symbolisme du Yin et du Yang en orient le même genre de dichotomie.

Bref, ce qui était au départ un manque éprouvé par la femme, à l'endroit de la loi, du pouvoir, et de la prise de distance est devenu une exclusion de la sphère publique, une négation de la compétence de la femme à penser, un cantonnement dans la sphère privée hors de toute activité de représentation.

La Palestine au temps de Jésus ne faisait pas exception. Joachim Jeremias nous dit: « En Orient, la femme ne participe pas à la vie publique ; cela est également vrai du Judaïsme au temps de Jésus, en tout cas des juives fidèles à la Loi. Quand la femme juive de Jérusalem sortait de chez elle, elle avait le visage caché par une coiffure qui comprenait deux voiles sur la tête.¹⁴ » Cet idéal n'était respecté que par les grandes familles, et encore en milieu urbain, mais c'était un idéal. Il était malséant pour une femme de parler dans la rue. Les femmes restent à la maison et dans des lieux reculés. La parole d'une femme a si peu de valeur dans la sphère publique qu'elle n'a pas le droit de témoigner dans un procès, « car elle était menteuse comme on le concluait de Gn 18,15.¹⁵ » En outre, les femmes n'avaient droit qu'à une vie religieuse de deuxième zone. Elles étaient dispensées de l'observance de certains commandements, et elles n'étudiaient pas la Torah, les écoles rabbiniques étaient réservées aux garçons. « Rabbi Eliézer (vers 90 ap. J.-C.), l'énergique représentant de l'ancienne tradition, frappa cette sentence : "Qui apprend la Torah à sa fille lui apprend le libertinage." »¹⁶ La partie de la synagogue où les scribes enseignaient leur était interdite.

L'attitude de Jésus apparaît comme en complète rupture avec ces pratiques. Il n'hésite pas à parler avec des femmes en public, ni même à se faire accompagner ouvertement par des femmes. Il parle de

l'annexe en fin d'ouvrage.

¹⁴ Joachim Jeremias, *Jérusalem au temps de Jésus*, Paris, Cerf, 1967, p. 471.

¹⁵ *Ibid.* p. 490.

¹⁶ *Ibid.* p. 488.

théologie avec elles (Marie, la Samaritaine). Bref il leur reconnaît une place dans la vie publique et religieuse, et le droit de participer aux échanges de parole qui y ont lieu. Il leur confiera même le soin de porter le témoignage de sa résurrection auprès des disciples (Jn 20,17), donnant ainsi un poids à leur parole. Quand l'apôtre Paul suggère aux femmes de demander l'explication de ce qu'elles ont entendu à leur mari à la maison (I Co 14,35), bien loin de les exclure de ce qui se joue à ce moment là, il leur ouvre le droit de discuter des questions religieuses avec leur mari, ce qui est tout à fait neuf.

IV. QU'EST-CE QUE LE MINISTÈRE PASTORAL ?

Nous allons commencer maintenant à pouvoir faire retour sur la question qui nous occupe, mais avant d'y venir tout à fait, il me semble qu'il faut éclaircir ce qui est en jeu dans le ministère pastoral.

Une partie des problèmes que nous connaissons aujourd'hui pour démêler ce sujet, me semble provenir du fait que nous investissons dans la personne du pasteur la toute-puissance et l'omniscience dont nous parlions ci-dessus. Le pasteur rassemble sur sa personne l'ensemble des ministères décrits dans le Nouveau Testament. Mais dans le Nouveau Testament, ces ministères étaient répartis sur plusieurs personnes. Aujourd'hui, nous concentrons nos phantasmes sur une seule personne, investie du symbolisme phallique. Dès lors, la parole de la Genèse s'applique pleinement : il y a inimitié entre cette symbolique et les femmes. Il nous est très difficile d'imaginer des femmes investies d'un tel phantasme. La répartition néo-testamentaire avait justement pour but d'éviter la conjonction des ministères et des questions de pouvoir (exercé ou phantasmé). De ce point de vue, il me semble que nous vivons dans l'infidélité, et confier un ministère à des femmes serait après tout un bon moyen de revenir à la notion de ministère comme service.

Au reste, il est clair pour moi que des femmes avaient des ministères reconnus dans l'église primitive. Le chapitre 16 de l'Épître aux Romains fait foi de la large place qu'elles tenaient dans l'église, l'une d'entre elles est même désignée comme exerçant une fonction d'autorité¹⁷.

¹⁷ v. 1-2. Le terme auquel nous faisons allusion est celui de *prostat* qui dérive du verbe *proistemi* qui, dans tous ses emplois sauf un dans le Nouveau Testament, signifie *présider*. Ainsi, quelques versets auparavant, Paul a dit : « Que celui qui préside le fasse avec zèle » (12,8), en employant ce verbe. On traduit d'habitude ce verset (16,2) en disant que cette femme a été une

Mais pour nous rapprocher encore un peu de la question précise que nous traitons, il nous reste à clarifier les différents types de parole qui ont cours dans l'Eglise. Là encore, nous avons opéré une terrible réduction par rapport au Nouveau Testament. Pour nous, la parole est avant tout la prédication *ex-cathedra*. Mais le Nouveau Testament décrit au moins quatre types de paroles différentes : l'enseignement, l'exhortation, le témoignage et la prophétie. Il est encore une fois significatif que nous ayons retenu le type de parole qui supposait le plus de prise de distance, et qui était donc le plus marqué du symbole de la toute-puissance du père.

De plus, si la distance est le problème de la femme, et la proximité celui de l'homme, il me semble que la parole d'enseignement elle-même, suppose à la fois proximité et distance. Il y a, en effet, deux manières de décrire l'enseignement. L'une, qui encore une fois est survalorisée en théorie (bien qu'elle ne le soit pas forcément en pratique), consiste à présenter la prédication comme étant une rupture avec la vie de tous les jours, un appel vers la transcendance, un message basé sur un corpus théologique précis. Je ne récuse pas cet aspect qui est à mon avis essentiel, je veux simplement rendre attentif à un autre aspect de l'enseignement. La tradition romantique a insisté sur la valeur de la compréhension de l'autre préalable à toute parole, Kierkegaard, qui en est une des incarnations, a maintes fois souligné que la prédication ne saurait être un message désincarné. Pour lui il convenait que toute parole dite ait d'abord été vécue, la compréhension de l'évangile passait par une identification à la personne de Jésus qui supposait de revivre ce qu'il avait vécu. Dans ce cadre, la parole doit se tenir à proximité de la vie, à proximité des autres. Une telle notation n'est pas éloignée des propos néo-testamentaires. Ainsi Paul écrit-il aux romains : « J'ai un très vif désir de vous voir, afin de vous communiquer quelque don spirituel pour que vous en soyez affermis, ou plutôt pour être exhorté avec vous et chez vous par la foi qui nous est commune à vous et à moi. » (Rm 1,11-12). A la fin de l'Epître, il dira qu'il a écrit simplement afin de raviver leurs souvenirs (15,14-15, cf. aussi I Th 4,9, II Pi 1,12, I Jn 2,20-21). Dans la mission d'enseignement de Paul, la proximité et l'écoute des autres collaboraient avec le savoir rationalisé que Paul maîtrisait.

La prédication doit donc être à la fois proximité et distance. Et elle ne doit pas non plus être seulement ou toujours enseignement, mais

« protectrice » ; je veux bien, mais cela signifie au moins qu'elle a été une protectrice en ce sens qu'elle s'est tenue devant les autres (sens étymologique du verbe) pour faire écran. Il s'agit quand même d'un acte qui sous-tend une autorité exercée.

également prophétie, témoignage, et exhortation. Si la prédication reste, en effet, le seul lieu de circulation de la parole publique dans l'Eglise, elle doit contenir les quatre aspects que nous avons rappelés. Quant au mot traduit par exhortation, rappelons qu'il veut aussi bien dire *défense* ou *consolation*, et qu'il dérive d'un verbe qui veut dire « appeler auprès de soi » ; là encore la distance de l'exhortation doit collaborer avec la proximité de la consolation.

Mais l'histoire a fait de ce ministère pastoral quelque chose d'exclusivement masculin, et même au-delà, quelque chose de décisivement marqué par le symbole de la toute-puissance, et il nous est très difficile de faire marche arrière.

V. L'EXAMEN DES TEXTES PAULINIENS

Nous voici parvenus maintenant au point où nous pouvons examiner les textes pauliniens.

Nous avons montré clairement que Jésus reconnaît les femmes comme participant de droit à l'échange de paroles dans le domaine religieux. Au reste, l'apôtre Paul ne leur dénie pas ce statut puisqu'il admet qu'elles prophétisent (I Co 11,2-16). Priscille, dans les Actes, si elle n'est pas désignée exactement comme enseignante, prononce au moins à l'égard d'Apollos (Ac 18,26) un témoignage autorisé. Quand Paul dit que les femmes n'ont pas la permission de parler dans l'Eglise, il emploie un verbe qu'il serait plus exact de traduire par bavarder¹⁸, il vise plus, si l'on peut dire, un bruit de fond¹⁹. Non, en fait, il semble que Paul vise spécifiquement un seul type de parole : la parole d'enseignement *stricto sensu*.

Le texte de I Tm 2,11-15, qui est pourtant *a priori* le plus obscur, va nous fournir la clé de ce que vise l'apôtre Paul. En effet l'ensemble du passage traite de la création, puis de la chute. La traduction littérale du verset 15 est : « cependant elle sera sauvée à travers son engendrement. » Certains comprennent « par sa descendance » et indiquent qu'il ne peut s'agir que du Christ. La femme en tant que genre donne naissance au sauveur de toute l'humanité. Sans faire une traduction aussi hardie de ce verset il me semble que c'est le sens correct du verset. Le salut vient de Christ et de nul autre. Et c'est à

¹⁸ Le verbe employé est *laleô* qui a comme sens premier : « prononcer des sons inarticulés », d'où « bavarder », d'où enfin « parler. » Il s'oppose à *legô* qui désigne la parole claire et raisonnée.

¹⁹ D'ailleurs, la suite du passage montre qu'en fait de parole, il s'agit des explications qu'elles demandaient à leur mari (v. 35).

travers sa capacité de donner la vie que la femme donne naissance au Sauveur. Ainsi on retrouverait la promesse de Gn 3 : « Ta descendance écrasera la tête du serpent. » Le passage répèterait donc l'ensemble du mouvement : la création, la chute, puis la malédiction et la promesse. Le fait que le verbe soit au futur (elle sera sauvée) pourrait bien signifier que Paul rappelle une promesse, la promesse formulée au moment de la chute. Cela laisse sous-entendre que Paul voit un risque que la femme revive la tentation d'Eden. Il décrit très bien la situation que nous avons rappelée tout à l'heure : la femme s'éprouvant comme dépendante de l'homme (ici cela est signifié par la création en second), et cherchant une compensation. Cette compensation, elle pense pouvoir la trouver en dominant l'homme, en s'emparant donc, à travers la parole d'enseignement de la toute-puissance (v12). Paul rappelle sobrement que la femme ne peut échapper à ce manque, mais qu'elle peut vivre une compensation à travers la maternité, compensation d'autant moins illusoire que le Sauveur lui-même est passé par le ventre d'une femme pour s'incarner.

La tentation ici visée est donc de penser s'emparer du pôle symbolique de la loi et de la toute-puissance à travers la parole d'enseignement, qui, en effet, de toutes les paroles est celle qui est la plus proche de ce pôle. De même dans le texte de I Co 11,2-16, Paul signifie à la femme qui prophétise qu'elle ne doit pas penser, du fait qu'elle prophétise, qu'elle s'est emparée d'un pouvoir sur son mari. Ce texte nous permet d'aller un cran plus loin, car Paul vise également l'homme dans ce texte. Si l'homme par rapport à la femme occupe la position symbolique de celui qui prononce la loi, l'homme ne doit pas pour autant s'arroger la toute-puissance qui appartient à Dieu (v3). De même Paul reprend l'idée de la maternité, mais pour dire que si la femme est dans une situation de manque plus radicale que l'homme, l'homme a néanmoins besoin de la femme, et aucun des deux ne peut se définir comme omnipotent, car tout vient de Dieu : « La femme est inséparable de l'homme et l'homme de la femme, devant le Seigneur. Car si la femme a été tirée de l'homme, l'homme naît de la femme et tout vient de Dieu » (v 11-12). Ainsi l'homme non plus n'est pas exempt de la tentation de la toute-puissance ; le cas de la femme est simplement plus aigu dans la mesure où, en plus de cette tentation inscrite en tout être humain, elle peut chercher à régler ses comptes avec son manque à l'occasion de la prise de parole. Ici, Paul propose une mesure concrète : que la femme manifeste qu'elle reconnaît son mari comme celui qui possède le symbole de la loi au moment où elle prend la parole.

Pour actualiser cette parole, je dirais qu'il me semble que la tentation était beaucoup plus aiguë à l'époque de Paul qu'aujourd'hui. En effet, le canon n'était pas stabilisé, on remarque à maintes reprises au fil des Epîtres que des contestations doctrinales apparaissent dans l'Eglise qui sont liées directement à des personnes : on conteste la légitimité de la parole de Paul, plus à partir de la personne de Paul qu'à partir du contenu de ce qu'il dit. Bref, aucune institution ne pouvait servir de référent à une personne qui parlait. La tradition de l'enseignement des Rabbi était d'ailleurs celle d'une parole personnalisée, même si elle référait à d'autres autorités.

Aujourd'hui, la situation a bien changé. Une femme qui enseigne peut s'appuyer sur d'autres instances qu'elle-même pour reconnaître une autorité en dehors d'elle. Des substituts de l'image du père ont été créés dans notre société. Ainsi le canon a été fixé, et l'enseignement théologique obéit à des règles précises. D'une manière générale la parole d'enseignement est aujourd'hui beaucoup plus rationalisée qu'autrefois, elle est moins liée à l'autorité personnelle d'une personne. Qu'elle se tourne vers le canon, vers le savoir théologique, vers la rationalité de la parole, la femme peut aujourd'hui trouver des substituts de la figure du père qui lui permettent de prononcer une parole d'enseignement sans avoir à se mettre à la place symbolique d'un homme, sans chercher à combler par là-même le manque qui est en elle. Elle peut se définir à présent comme membre d'une union d'églises, constituée par une confession de foi et par une discipline, et donc invoquer un autre qu'elle-même lorsqu'elle parle.

Aussi je ne pense pas qu'il y ait d'obstacle majeur²⁰ à la

²⁰ Que d'encre a fait couler cette petite phrase « pas d'obstacle majeur » lors de la première lecture, en comité restreint, de ce texte ! Les uns me demandant si je voyais des obstacles quand même, d'autres s'indignant que je vois encore des obstacles, chacun me sommant de dire ce que j'avais derrière la tête. Je ne peux malheureusement pas dire beaucoup plus : l'homme et la femme courent tous les deux des risques en prenant la parole dans l'Eglise. J'ai dit quels risques. L'homme peut d'ailleurs vouloir faire des enfants spirituels, accoucher d'un beau sermon qui fera date. Mon argument central est historique : aujourd'hui l'Eglise s'est dotée d'institutions pour se prémunir contre ces risques, donc tant la tentation que le malaise potentiel des femmes me semblent suffisamment diminués pour qu'elles puissent assumer des fonctions pastorales sans problème majeur. Cela veut-il dire qu'il y aura des petits problèmes ? Sans doute, mais les hommes ont aussi leurs petits problèmes. Bref, mon argument est pragmatique et non pas ontologique, ce n'est pas « en soi » que la femme peut ou ne peut pas assumer ce ministère : en effet la situation de la femme se situe dans un entre-deux : entre la création qui la pose comme différente et

consécration de femmes dans l'Eglise d'aujourd'hui. Quand nous aurons modifié nos attentes par rapport à la personne du pasteur cela nous paraîtra plus clair. Ainsi, si une femme se sent mal à l'aise pour prononcer une parole d'autorité, ne peut-elle compter sur aucun conseil d'Eglise pour la soutenir ? Je pense même qu'il y aura des effets bénéfiques à une telle évolution, la vie de l'Eglise est aujourd'hui amputée de la parole de la moitié de ses membres, et nous redécouvrons que la parole inspirée se situe dans la proximité autant que dans la distance. Dieu est le tout autre, il est également celui qui est plus proche de nous que nous-mêmes. « Auprès de toi est la parole, dans ta bouche et sur ton cœur. »

l'eschatologie qui la pose comme semblable (ni homme, ni femme). Dès lors, je ne pense pas qu'un argument ontologique soit valable.